

Prisonniers civils de 1914 à 1918

Hector Léopold Théodule LEFRANC naquit à Muirancourt le 16 octobre 1870.

De la classe 1890, il est appelé n°1 au tirage du canton de Guiscard. Il est incorporé le 14 novembre 1891 au 22^{ème} Régiment de dragons à Sedan et passera dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1894, après trois ans de service. Son fascicule de mobilisation, délivré par le bureau de recrutement de Compiègne, porte l'ordre de route : il emportera de chez lui des

vivres pour un jour. Il se présentera, porteur du présent titre, à la gare d'Appilly, section D, groupen°2, poste n°10, le premier jour de la mobilisation, immédiatement et sans délai. La mobilisation a lieu le 3 août 1914 et ce territorial de 44 ans se rend à la gare d'Appilly où il est désigné comme "garde-voies" jusqu'à l'arrivée des Allemands à Noyon, le 30 août 1914. Il est arrêté, rue de l'Arc, le 20 septembre 1914 et, avec ses camarades oubliés par l'autorité militaire lors de son repli,

est enfermé quelques jours dans la cathédrale. On retrouve les noms de Caron Clodomir (rue du Long-Pont), Clement (père du coiffeur), Dermigny Henri (rue du Coizel), Joly Arthur (rue du Coizel), Louvain (rue du Coizel), Orphelin (bazar), Petit (marchand de nouveautés), Pollet, Thierry Moïse, Tillie, Trollard (rue de la Boissière), Vallet Louis (rue d'Amiens), Vauchelle (jardinier)... Ils seront emmenés à pied, à Tergnier, pour embarquement par chemin de fer. On les retrouvera en Prusse Orientale, à Zosen du 25 septembre au 2 novembre 1914 ; puis au camp de Wimberg du 2 novembre 1914 au 15 décembre 1914 ; puis au camp de Chemnitz du 15 décembre 1914 au 15 octobre 1915 ; puis au camp de Gross-Poritsch (par Ziteau) du 15 octobre 1915 au 8 mai 1917.



Théodule LEFRANC - Chemnitz
16 septembre 1915



Monuments aux morts - Camp de Chemnitz

Alors, les prisonniers sont désignés pour aller en commandos, dans le nord de la France, dans l'Aisne et les Ardennes, à l'arrière du front. Il restait peu de prisonniers après les menaces de représailles, vingt ou vingt-cinq. Théodule Lefranc passe une contre-visite pour rapatriement. Il est refusé et transféré au camp de Rastad. Il sera rapatrié par la Suisse, après la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, puisqu'il est pris en charge par le 30^e Régiment d'Infanterie d'Annecy le 23 novembre 1918 au centre de triage des déportés civils.

Il arrive à Paris, à la caserne Dupleix, où il est administré par le 1^{er} Régiment de Cuirassiers. Le 26 novembre 1918 il est déclaré "libre de toutes obligations militaires", et rejoint son épouse à Jouyen-Josas. Dans le "Progrès de l'Oise", on lit une invitation à un dîner le 21 août 1920, à l'Hôtel Darchy, place de la République à Noyon de

l'Amicale des Prisonniers civils. Seront présidents de la société de Noyon : Jean Wargnier en 1920, Abel Leclerc en 1930, Georges Desseaux, en 1964... L'"Union Nationale des Prisonniers Civils, Déportés, Internés et Otages de la Guerre 1914-1918", ne sera reconnue que par la loi du 9 septembre 1948. Théodule Lefranc décéda le 11 juillet 1955 et le ministre des anciens combattants et victimes de guerre décida de lui attribuer le titre de déporté politique le 20 juin 1958, pour déportation du 20 septembre 1914 au 11 novembre 1918.

NB : Le maire Ernest NOEL sera emmené en Allemagne et de très nombreux noyonnais et noyonnaises adultes seront déportés en camps de travail dans le nord de la France jus-qu'en 1917.

Roger Lefranc
Président de la Société Historique
Archéologique et Scientifique
de Noyon